



ACTUALITÉS

## Bon à savoir ... suite 2

Merci de relayer auprès des "illectronistes" si nécessaire.



Créé le : 31/03/2020 - Mis à jour le : 31/03/2020

## Un site et un numéro de téléphone pour aider les Français mal à l'aise avec le numérique à réaliser leurs démarches en ligne

"Tous les rapports sur le sujet en conviennent depuis maintenant plusieurs années : alors que la dématérialisation des services publics est en marche (100 % des démarches administratives pourront être réalisées en ligne en 2022), 13 millions de personnes, soit 17 % de la population selon une étude d'octobre 2019 de l'Insee, sont en difficulté avec les outils numériques en France.

Pour ne pas amplifier - un peu plus encore - leur isolement dans cette période de crise sanitaire et de confinement, Cédric O, secrétaire d'État au Numérique, a annoncé, dimanche sur France Inter, le lancement d'un site internet [solidarite-numerique.fr](https://solidarite-numerique.fr) et l'ouverture d'une ligne téléphonique, 01 70 772 372, pour les « accompagner dans leurs démarches » administratives." (Maire Info du 31/03/2020)